

59. LE RESPECT ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE VERVIETOIS (2018)

Mes propositions ci-dessous furent reprises dans le programme d'Ecolo-Verviers pour les élections communales d'octobre 2018 (ainsi que celles, moins abouties à mes yeux, sur les politiques de la Culture et du Tourisme).

1. METTRE UN TERME A PLUS D'UN DEMI-SIECLE DE DESTRUCTIONS ET D'IMPROVISATIONS

En 1984, le Ministre de la Culture Philippe Moureaux rappelait que « plus que d'autres entités, Verviers s'est voulue ville et a développé à partir de 1900 un urbanisme à la hauteur de cette ambition, inspiré des grands exemples parisiens et bruxellois de l'époque. Verviers a donc été un exemple frappant de développement en un temps limité d'un cadre bâti urbain planifié et homogène ». Tous les visiteurs débarquant pour la première fois à Verviers – ce fut encore le cas récemment pour Edwy Plenel - sont encore frappés par la qualité architecturale globale de notre ville et y voient une de ses potentialités à exploiter. Loin de parler de « table rase », nous disons qu'il faut tenter de renouer avec cette ambition, là où c'est encore possible.

« Malheureusement, poursuivait en effet Moureaux en 1984, *ce patrimoine a, peut-être plus que dans d'autres villes, été saccagé par la 'rénovation urbaine' moderniste et peu soucieuse de préservation des années 60/70* ».

Ces décennies furent en effet celles des démolitions massives, soit pour cause de rénovation, soit pour cause de pénétration automobile, faisant disparaître ainsi la moitié du quartier de Hodimont, toutes les constructions le long de la Vesdre entre le pont Léopold et la place du Martyr et la quasi-totalité de la rue du Marteau (pour le projet de viaduc heureusement avorté sous la pression citoyenne), la moitié de la rue Sécheval et des rues adjacentes, la moitié de la rue du Collège (au 'bénéfice' d'une architecture monolithique elle-même condamnée à disparaître maintenant), tout un côté de la place du Marché (pour une 'Maison de la Culture' mal conçue), une bonne part des édifices anciens de la rue de Limbourg, de celle du Gymnase, de la rue Xhavée, de la place Sommeville, etc. Autant d'« agressions contre un patrimoine architectural de qualité et contre le paysage urbain », comme le soulignait, toujours en 1984, l'architecte verviétois Emile-José Fettweis. A l'époque, un projet de destruction des Grandes Rames, première cité ouvrière d'Europe pourtant, se préparait également et avait été contrecarré par une mobilisation d'universitaires ...

Hélas, en dépit des efforts importants de réhabilitation du patrimoine industriel en logements sociaux menés ensuite par la Régionale verviétoise (aujourd'hui Logivesdre) comme autant de contre-exemples positifs et salués comme tels, le désintérêt des responsables politiques pour le bâti urbain dont ils avaient la charge s'est poursuivi dans les années '80 et '90, qui virent par exemple la démolition de l'ancien hôtel de ville de Hodimont, de l'ancienne usine Simonis aux Surdents, de la maison de l'Horloge à Mangombroux, de l'ancien Orphelinat des filles rue de Limbourg, pourtant classé : « cette non-assistance à bâtiment classé en danger suivi d'abandon pur et simple constitue de la part des pouvoirs publics un affront infligé au patrimoine verviétois », écrivait *Le Jour* en 1992 ... Ce furent aussi les longues années de menaces de destruction pesant sur l'ancienne Grand-Poste, finalement sauvée de la démolition par la conjonction d'une mobilisation citoyenne et des efforts

d'un entrepreneur soutenu par la Région, malgré les embûches des autorités communales. Et si la création du Centre touristique de la Laine s'est alors concrétisée dans l'ancienne usine Bettonville à Hodimont, c'est aussi grâce aux coups de pouce régionaux alors que la ville envisageait l'abandon de ce projet muséal comme elle a envisagé ces dernières années celui de Biolley.

Le début du XXI^e siècle n'aura pas vu de réorientation radicale en matière de respect de l'héritage urbain de la part des responsables politiques. C'est une mobilisation citoyenne qui a empêché l'hérésie urbanistique qu'aurait été la couverture de la Vesdre entre les deux ponts du centre-ville, et l'obstination mise à vouloir imposer celle-ci sans dialogue ni écoute (comme trente ans plus tôt le viaduc) ne pouvait que déboucher sur des crispations. C'est une mobilisation à nouveau, et ici aussi l'attitude de la Région, qui a empêché au début des années 2000 la destruction de l'ancien Manège ou de la maison Bauwens, aujourd'hui rénovés.

Par contre, les édifices anciens du haut de la rue de Heusy (dont plusieurs repris depuis 1984 à l'Inventaire du Patrimoine) ont dû céder la place voici six ans pour partie à un nouveau bâtiment à l'architecture pour le moins discutable, et pour partie à un parking dont le « provisoire » risque de se prolonger ; l'ancien hôtel Charlemagne place du Martyr, lieu historique s'il en est, a dû tomber lui aussi sous les coups de bulldozer pour céder la place à un triste pastiche ; la démolition d'une partie non négligeable du côté nord de la rue Spintay ne s'est pas souciée de sauvegarder l'ancienne maison ouvrière du XVIII^e siècle présente à cet endroit et pourtant signalée dans l'Inventaire du Patrimoine depuis 1984 ; le square Hausman a remplacé deux édifices du début du XIX^e siècle ; face à celui-ci, une maison en pans-de-bois, l'ancien Phoenix (œuvre d'un architecte verviétois ayant travaillé dans l'entourage de Horta) et plusieurs maisons en bon état vont devoir à leur tour céder la place, sans doute au lendemain du scrutin communal (car le budget a été adopté) à ... un immense rond-point que la ville prétend soudain indispensable pour 'désengorger' le carrefour de la rue du Palais – ce qui achèvera de déstructurer complètement ce quartier désormais éclaté comme tant d'autres dans notre cité ; une série homogène de belles maisons chaussée de Theux sont en cours d'expropriation pour permettre une entrée à la nouvelle prison, une décision de démolition prise sans aucun souci de la valeur d'ensemble de ces constructions de la fin du XIX^e siècle ...

Ce manque de respect pour l'héritage verviétois, que masquent – comme un arbre cache la forêt – quelques réalisations bienvenues (les façades de l'Hôtel de ville ou celles du Grand Bazar par exemple), dont beaucoup dues aux efforts du privé (le sauvetage de la salle du Peigné, la création de l'hôtel Verviers), se manifeste également dans la désinvolture avec laquelle les deux grands dossiers culturels et patrimoniaux ont longtemps été traités : douze années d'inertie ont fait augmenter les coûts de la restauration du Grand Théâtre, par rapport à ce que la Région avait conseillé dès 2000 ; le projet de nouveau Musée Biolley, qui aurait pu être en voie d'achèvement aujourd'hui, a été saboté durant toute cette mandature avant qu'un sursaut préélectoral ne le remette tardivement sur les rails ...

Enfin, les grands projets urbanistiques récents semblent marqués du sceau de l'improvisation. Le sort du Phoenix en est un exemple : racheté par la Ville pour être réaffecté en logements, puis destiné à être démoli après pourrissement organisé. Le projet de Centre administratif dans l'ancien Belgacom, incluant la démolition de celui-ci, ne semble pas avoir préalablement étudié de manière approfondie la possibilité d'une réaffectation des bâtiments existants. Le rachat du Grand Bazar a été suivi par des projets contradictoires : installation des fonctions du Théâtre d'abord, puis pôle économique, puis

déménagement de la Bibliothèque, et enfin actuellement installation au moins sur un étage du Hub créatif. La démolition programmée des bâtiments du C-A, de la Poste et du parking couvert ne s'accompagne pas d'une réflexion sur la nécessité de rebâtir à cet endroit et se contente d'envisager une extension de la place du Martyr avec la création d'un immense espace urbain vide, superflu par rapport aux besoins - espace vide, sans attrait et qui le restera à l'exemple de la place St_Lambert et de l'îlot Tivoli à Liège... Même des initiatives positives comme la multiplication de fresques urbaines ne s'inscrivent pas dans un plan global et réfléchi, associant par ailleurs des artistes locaux.

2. REPLACER LA REFLEXION SUR L'AMENAGEMENT URBAIN DU CENTRE-VILLE AU CŒUR DE LA POLITIQUE COMMUNALE ET LE RESPECT DE L'HERITAGE AU CŒUR DE CETTE REFLEXION

Le respect de l'héritage, ce n'est pas seulement celui, souvent « contraint et forcé » hélas, de la centaine de monuments et sites (parcs ou places) classés qui constituent le « patrimoine reconnu » présent sur le territoire de la commune, centre-ville et cœurs de villages confondus. Après plus d'un demi-siècle au moins de destructions massives ou ponctuelles largement regrettées par la population (il n'est besoin que de parcourir les commentaires sur certains sites web pour s'en convaincre si besoin), ce n'est pas être passéiste que de proposer un sursaut, un coup d'arrêt et une nouvelle approche de la politique d'urbanisme dans notre ville. Tout le monde admet que le centre-ville doit être attrayant pour y attirer à nouveau des visiteurs.

Si le politique n'a hélas guère d'influence sur l'offre commerciale qui est un des éléments déterminants de cette attractivité, d'autant plus dans l'hyper-centre où le projet de centre commercial se fera ou non en fonction des décisions d'un groupe privé et de lui seul, par contre il a un rôle important à jouer dans l'embellissement du centre, dans la préservation de ce qui en fit si longtemps son attrait, dans la concrétisation de projets publics susceptibles d'attirer de nouveaux visiteurs, etc. Tous les efforts ou presque devraient être concentrés autour de la requalification du sillon majeur de la ville, l'axe Sommeville/Pont Léopold, avec préservation de ce qui peut encore l'être mais aussi reconstruction là où il y a lieu. Je propose un nouvel urbanisme à repenser autour de quelques axes majeurs.

1. Envisager le patrimoine comme un ensemble constitutif d'un paysage urbain à respecter, non comme quelques îlots à sauvegarder au milieu d'un océan sans intérêt ...

Depuis une quinzaine d'années, un nouvel Inventaire du Patrimoine est en cours de réalisation par l'Administration de l'Urbanisme de la Région wallonne. Ce vaste projet entend aller plus loin que l'Inventaire achevé pour la Wallonie à la fin des années '90, en voulant identifier les ensembles bâtis ou les espaces paysagers qui constituent le patrimoine bâti au-delà des quelque dizaines d'édifices classés présents sur certaines communes (dont Verviers) et plus ou moins bien entretenus par leurs propriétaires publics ou privés. Le territoire de Verviers n'a hélas pas encore été abordé dans le cadre de cette réflexion d'un nouveau genre. Mais, à la demande de l'ancien bourgmestre Claude Desama, l'Institut du Patrimoine wallon a fait réaliser peu avant 2012 un travail de ce type qui a pu être remis aux échevins compétents (Urbanisme et Patrimoine) au début de la mandature communale qui s'achève. Malheureusement, cet outil semble depuis n'avoir jamais été utilisé ...

Je propose de se baser sur ce travail réalisé sur le patrimoine verviétois pour concevoir un plan à long terme de protection d'abord – ce qu'il est hélas devenu obligatoire de rappeler chez nous - et d'embellissement ensuite des édifices ou des ensembles donnant son cachet architectural à la ville, ainsi qu'à ses cœurs de village. Une historienne de l'art a parcouru durant plusieurs mois absolument toutes les rues du territoire communal et son inventaire préconise qu'environ 1800 édifices, dont plusieurs ensembles architecturaux, fassent l'objet d'une attention particulière de la part d'un urbanisme communal repensé – 1. 800 édifices en plus des quelque 100 biens classés et des quelque 500 autres bâtiments déjà repris à l'Inventaire de 1984.

Cela reviendrait certes à quadrupler le nombre des bâtiments méritant une réflexion sérieuse de la part des autorités pour inciter leurs propriétaires à ne pas les démolir, et au contraire à les valoriser. Cela paraît beaucoup mais ces quelque 2.400 édifices ne représenteraient encore que moins de 13 % du total du bâti verviétois et donc parmi les 19.000 autres constructions présentes sur le territoire communal, resteraient donc encore plus de 87 % pour lesquels la phrase chère aux démolisseurs pourrait s'appliquer : « on ne peut pas tout sauvegarder » ... Phrase qui a donné les résultats que l'on sait.

2. Planifier la restauration ou l'embellissement des façades et la requalification des espaces publics de l'axe historique entre places St-Remacle et du Marché à l'est, Gérardchamps à l'ouest

Au contraire de beaucoup d'autres anciennes villes industrielles, c'est par son centre et non par sa périphérie que Verviers risque de « sombrer », c'est sur son centre par conséquent – et en le voyant de manière large – qu'il faut concentrer tous les efforts en rompant, si besoin, avec une logique de saupoudrage des moyens afin de « contenter un peu tout le monde ». Place Sommeleville, rues des Raines, Sécheval, Thier Mère Dieu à l'est de la cité, rues Peltzer de Clermont, aux Laines, de la Station à l'ouest, doivent être prises en compte dans un programme de rénovation (à concevoir et étaler sur le long terme bien entendu) pour relier au centre-ville par des voiries attrayantes le nouveau quartier commercial autour de Crescendo et de l'Hôtel Verviers à l'ouest, le nouveau pôle muséal et culturel qui verra le jour à Biolley d'autre part, à l'est.

Les espaces publics de long de cet axe historique (placettes, giratoires, parkings, façades aveugles, etc..) devraient aussi faire l'objet d'une planification pour leur embellissement, non pas improvisé au gré des idées lancées par l'un ou l'autre élu ou citoyen sur Facebook, mais conçu globalement, présenté à la population, discuté dans son ensemble et mis en œuvre suivant une programmation précise pluriannuelle.

L'urbanisme en centre-ville doit avoir pour objectif premier, par l'embellissement de celui-ci, de contribuer avec d'autres mesures à réattirer au centre des fonctions qui n'auraient jamais dû le quitter : pas seulement des commerces, mais aussi des services de plus en plus enclins à s'installer eux aussi en proche périphérie ou tout juste en dehors de l'hyper-centre en désertant leurs beaux bâtiments plutôt que de rénover ceux-ci lorsque le besoin s'en fait sentir.

3. Arrêter la destruction du maillage de la ville en adoptant pour principe « pas de démolition sans reconstruction » en centre-ville

La ville a déjà suffisamment souffert de démolitions ayant créé de vastes espaces laissés vides ensuite, et risque d'en encore en souffrir prochainement. Une ville peut plus difficilement être conviviale si son centre est parsemé de vides transformés en parkings ou en squares minables. L'exemple des berges de la Vesdre le long de l'ancienne rue du Marteau l'a montré suffisamment, le parking à ciel ouvert étant tout ce qu'il y avait de moins esthétique. Et les 'no-mans-land' ainsi créés entre les quartiers ne favorisent pas non plus les liens que l'on prétend vouloir créer entre ceux-ci après les avoir ainsi géographiquement isolés.

Outre que c'est le degré zéro de l'urbanisme, la démolition sans reconstruction est souvent aussi une négation brutale de l'histoire de la cité : la fermeture de la rue du Travail (entre l'Athénée et l'ancienne Bibliothèque) a effacé toute trace du très beau temple maçonnique qui s'y trouvait ; le parking rue du Gymnase n'a rien laissé subsister de l'ancienne Maison du Peuple et de la Maison syndicale, et le hall omnisport de l'Athénée, certes architecturalement de qualité, a remplacé plusieurs bâtiments en bon état dont l'ancienne Franchimontoise, centre local de la vie patronale et .. festive tout en laissant un chancre urbain sous forme de parking juste en face. Demain, la création d'une immense place entre celle du Martyr et l'ancienne Grand Poste, en supprimant tout un îlot hélas saccagé dans les années '70, ne ferait qu'accentuer cette impression de vide déjà trop présente en centre-ville. Tout en se réjouissant du projet de reconstruction de l'îlot Crapaurue/Coronmeuse, je préconise de réfléchir à l'implantation de la nouvelle Bibliothèque à l'emplacement de l'ancien C-A, dans un édifice à concevoir avec l'audace architecturale que cet endroit pourrait aisément assimiler et dont la Fédération Wallonie-Bruxelles soutiendrait la réalisation, elle qui promeut une architecture publique contemporaine de qualité.

4. Réfléchir préventivement à la réaffectation des bâtiments communaux

Si il se concrétise, le projet de regroupement des services administratifs communaux et du CPAS dans un Centre administratif unique laissera vide de nombreux édifices actuellement occupés par ces services, dont certains classés (et donc difficiles à réaffecter), de très belle facture architecturale (l'ancienne Banque nationale par exemple), ou situés en plein centre ancien historique (service des travaux et de l'urbanisme pont Sommeleville). La réflexion sur la réaffectation de ces bâtiments doit être menée à bien le plus en amont possible du projet afin que la Ville ne se retrouve pas, dans quelques années, avec plusieurs bâtiments vides supplémentaires sur les bras .

Mais une autre option est également possible : conserver les bâtiments existants comme cela avait été initialement envisagé, ne regrouper au rez des actuels bâtiments Belgacom que les services d'accueil du public (actuellement disséminés place du Marché, thier Mère-Dieu, rue de la Banque, etc), y compris du CPAS, de la Police, de la Région ou de la Province, en offrant des conditions enfin dignes à tous les citoyens et aux agents des guichets. Et consacrer les étages à une réaffectation à d'autres fins dans le cadre d'un partenariat public/privé (logements par exemple).

5. Mener à bien les deux grands projets culturels : rénovation du Grand Théâtre et création du nouveau Musée Biolley.

Si la restauration du Grand Théâtre ne semble être contestée par personne, ce projet a hélas sottement été mis en compétition au début de la mandature avec celui du nouveau Musée dans l'ancien hôtel Biolley place Sommeleville, alors qu'il n'y avait aucune concurrence ni de financement ni de calendrier entre eux. Ce débat inutile a permis à certains d'enliser le dossier du nouveau

Musée, pourtant déjà décidé par le Conseil communal, avant de le réanimer en toute fin de législature mais après lui avoir fait perdre six ans.

Ecolo entend veiller à ce le projet de nouveau Musée soit concrétisé sous la nouvelle mandature communale, ce que l'état d'avancement du projet permettrait déjà. Les motifs de faire Biolley sont nombreux puisqu'il s'agit de:

- tirer profit d'un projet garanti par des financements de la Fondation Roi Baudoin (rendant impossible toute autre réaffectation de l'hôtel Biolley) et des promesses de subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles (musée) et de la Région (patrimoine) ;
- regrouper dans un fleuron patrimonial mais aussi un bâtiment flambant neuf des collections muséales d'une qualité exceptionnelle, trop méconnues des Verviétois et valorisables dans une logique d'éducation scolaire autant que permanente;
- ajouter à ces collections un parcours sur l'histoire verviétoise, susceptible de contribuer au sentiment de fierté que chacun voudrait recréer, et d'intégration puisque toute cette histoire n'a été que le produit de nombreuses couches d'immigration autant que d'innovations ;
- regrouper sur place, dans une logique de « Maison de l'Histoire verviétoise », toutes les collections d'archives, de journaux, de livres anciens intéressant le passé de la cité ;
- relancer la vie des musées verviétois par la mise à disposition d'un outil moderne ;
- créer un pôle culturel majeur à l'est de la ville, susceptible de fonctionner en lien avec les réserves visitables du Solvent, et pouvant contrebalancer l'heureux développement de l'ouest lié à Crescendo.

6. Sans remettre en cause les projets déjà décidés afin de respecter les choix démocratiques déjà effectués, doter la ville des services d'un « maître architecte » pour faire face aux défis urbanistiques.

Le concept de « maître architecte » n'est guère connu en Wallonie, contrairement à la Flandre ou à Bruxelles où plusieurs communes se sont dotées d'un *bouwmeester*. Ce qui explique que c'est sous cette appellation flamande qu'il existe un « maître architecte » dans une seule commune wallonne, mais non des moindres en termes de défis urbanistiques, Charleroi : le premier « bouwmeester » wallon y fut désigné, pour quatre ans, en 2013, au terme d'un concours doté d'un jury extérieur.

Le « bouwmeester » carolo n'est pas un homme seul mais une structure (cinq personnes dans ce cas), indépendante et désignée par marché public. Son rôle est de conseiller de manière permanente et sur le moyen terme le Collège communal et le Conseil pour absolument tous les aspects du développement urbain, paysager et architectural, de développer une réflexion sur le développement de la ville mais aussi sur tous les projets spécifiques, présents et futurs, en compensant en quelque sorte l'insuffisance de personnel de l'administration locale de l'urbanisme, confrontée à un nombre croissant de dossiers à examiner, nombre tel qu'il lui est souvent impossible de ne pas « avoir le nez dans le guidon » si elle veut remplir dans les délais sa mission au service des citoyens.

Ce rôle de conseil a un coût bien sûr, pris en charge dans le cas de Charleroi par les moyens de la politique de la Ville. Je suggère d'envisager une institution du même type à Verviers, où les défis urbanistiques sont nombreux également, tout en le concevant à une échelle évidemment plus

modeste que dans une métropole quatre fois plus peuplée, afin que ce coût ne soit pas non plus exorbitant et qu'on puisse en trouver le financement. Le futur Collège communal pourrait ainsi s'appuyer de manière permanente sur un « maître architecte » extérieur retenu pour ses seules compétences, qui l'aiderait à définir un nouveau projet global et cohérent axé sur l'embellissement du bâti existant et des espaces du centre-ville, à mettre en œuvre les options retenues en s'en tenant à celles-ci, à veiller à la cohérence de toutes les initiatives, à éviter l'improvisation et la politique des « opportunités à saisir ».

L'adoption de ce projet et le suivi de ses concrétisations devraient s'appuyer simultanément sur une participation citoyenne allant au-delà de la seule existence, déjà positive en soi, de l'officielle CCATM (Commission communale consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité). Des réunions de consultation/concertation devraient être organisées en amont et durant le processus en nombre suffisant en veillant y associer d'une part les habitants, locataires ou propriétaires concernés, et d'autre part à titre personnel les professionnels verviétois du secteur de l'architecture et du patrimoine, capables d'apporter un éclairage précieux, qu'ils soient du secteur privé ou public.